

AUTRES PREUVES.

Le chantier situé à l'ancien emplacement d'**EDF**, **boulevard Foch** à **Chartres**, à déjà fait l'objet de plusieurs articles [MédiaChartres](#).

Les promoteurs (3) et **Chartres en premier**, à fait (par obligation) « **nettoyer et dépolluer** » le terrain par une société disposant d'un agrément nécessaire.



Mais ... aujourd'hui, les engins de terrassement, sont bien obligés de constater, que le « **curage** » du site, à été réalisé qu'en surface de **50cm à 1 mètre par endroit**.

Ce qui ne manque pas, de faire apparaitre désormais, des vestiges qui dates de ... (?) puisque « **l'équipe archéologique de la Ville** », à réalisée des fouilles (en 10 jours), sur le petit parking de la porte Guillaume, bien en dehors du véritable chantier Foch !





*

*les fouilles archéologiques Blv Foch (en dehors du chantier ?)

<https://www.inrap.fr/les-etapes-de-la-fouille-9722>

Les terrassiers rencontrent des résistances, et doivent creuser beaucoup plus profond. **En dessous du niveau du petit bras de l'Eure, qui passe à quelques mètres seulement, et des habitations toutes proches.**







*photos MédiaChartres

Comme nous pouvons le constater sur les clichés, les trous sont plein d'un mélange d'eau noirâtre dégageant de fortes odeurs pestilentielles et de fuel, provoquant un réel risque de pollution imminent (et peut-être déjà ...) ?

Constat de l'état des lieux effectué, ainsi que les prélèvements d'eau pour analyses, afin d'en apprendre plus.

La montagne de terre extraite, laisse aussi apparaitre des vieux tuyaux en fer, du fibrociment (**amiante**) et d'autres choses « **louches**» ,

l'évacuation de ce **cloaque** se fait en toute discrétion et avec rapidité, **sans préciser la destination.**



ICI peut-être ?

Ce types de considérations matérielles, n'empêche pas les « promoteurs » de dormir.

Pour mémoire, la personne (KA DO) à qui a **délivrée ET obtenue** le PC (permis de construire) est la même, et n'est autre que la 3e Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme et des Travaux, PC délivré à ... ELLE MÊME !

<https://www.chartres.fr/equipe-municipale/les-adjoints-conseillers-delegues-et-municipaux/>

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° Permis : PC 2024.001.000.00123

Déposé le : 15/06/2024

Par : Madame Karine DORVILLE - Adjointe à l'urbanisme et aux Travaux

Bénéficiaire : M. LE GUYER - 1 rue de la Gare - 36000 CHARTRES
M. LE GUYER - 1 rue de la Gare - 36000 CHARTRES
M. LE GUYER - 1 rue de la Gare - 36000 CHARTRES

Nature des travaux : Construction d'un nouveau bâtiment, avec extension existante.
Cotisations applicables et de l'Impôt local

Adresse des travaux : 2 rue de la Gare - 36000 CHARTRES
36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES, 36000 CHARTRES

Architecte : ESTIMATI Architecte à Chartres
4 bis rue Saint Barthélemy - 36000 CHARTRES

Surface de planches autorisées : 17 200 m²

Hauteur de toitures constructibles : 10,50 m

Surface des bâtiments à démolir : 31 m²

Superficie du terrain : 15 664 m²

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous :
Maire de Ville de Chartres, Service urbanisme et Travaux
22 boulevard Chartres - 36000 CHARTRES

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

AUTORISATION DE TRAVAUX

N° Autorisation de travaux : AT 020 080 200-0000

Date de validité : 06/06/2021

Par : **Rachana Karim DOMMAGÉ - Adjointe 1^{er} adjointe et aux Travaux**

Beneficiaire : **SAS BFI CHARENTES - 7 rue Racine - 79000 PARIS**

Nature des travaux : **Construction d'une maison individuelle, sans permis de construire, 1 bâtiment individuel de 10 mètres d'habitation**

Adresse des travaux : **14 n° 14 boulevard Clemenceau
89 020, 89 021, 89 022, 89 023, 89 024, 89 025, 89 026, 89 027, 89 028, 89 029, 89 030,
89 031, 89 032, 89 033, 89 034, 89 035, 89 036, 89 037, 89 038, 89 039, 89 040
89000 CHARENTES**

Architecte : **ESTIMATS Atelier d'Architectes,
4 bis rue Saint Barthélemy - 89000 CHARENTES**

Surface de plancher autorisée : 17 394 m²

Hauteur de toitures construction(s) : 15,20 m

Surface des bâtiments à démolir : 21 m²

Superficie de terrain : 15 484 m²

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous
Mairie de Ville de Charentes, Service urbanisme et travaux
32, boulevard Charles - 89000 CHARENTES

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Adresse du PC

= simple domiciliation

(boite à lettre) ?

La » **DREAL** » ex « **DRIRE** » **direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement** est directement concernée,

<https://www.geo.fr/environnement/la-drire-qu-est-ce-que-c-est-171969>

également :

<https://www.geo.fr/environnement/l-ineris-veille-sur-l-industrie-et-l-environnement-166953>



et surtout, Madame le Préfet, **MédiaChartres** attend la décision qui devrait, logiquement être ordonnée (ou pas) ?

La situation étant extrêmement grave, nous disons à tous



Karine Relin